

## ARRÊTÉ

Nomenclature N°: 6.1

N°ARR2024- 080

**Objet : Mesures de restriction de circulation et de stationnement Parking Esplanade Jean Moulin pour la cérémonie du 11 mai 2024, journée nationale de commémoration des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, le samedi 11 mai 2024 de 10 heures à 14 heures.**

**Le Maire,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1 et 2, les articles L2213-1 et suivants,

**Vu** le Code de la Route et le Code de la Voirie Routière,

**Considérant** la cérémonie pour la journée nationale de commémoration des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, qui doit avoir lieu ce samedi 11 mai 2024 de 10 heures à 14 heures sur le parking Esplanade Jean Moulin à Dourdan,

**Considérant** qu'il est nécessaire de règlementer la circulation et le stationnement sur le parking Esplanade Jean Moulin à Dourdan,

## ARRÊTE

**Article 1 :** Le samedi 11 mai 2024 de 10 heures à 14 heures :

- La circulation automobile sera interrompue et le stationnement interdit sur le parking Esplanade Jean Moulin.

**Article 2 :** Ces différentes interdictions, ainsi que les déviations en découlant seront matérialisées par la présence de plots, panneaux ou barrières mis en place par et sous la responsabilité des Services Techniques Communaux.

**Article 3 :** L'arrêté sera affiché par les services municipaux.

**Article 4 :** Dans le délai de deux mois à compter de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, le recours gracieux prorogeant de deux mois le délai de recours contentieux.

**Article 5 :** Le Directeur Général des Services, les Services Techniques Municipaux, la Police Municipale de la Ville de Dourdan, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Dourdan, le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de l'Essonne, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, dont copie leur sera adressée.

**Ampliation :** SIREDOM.

Fait à Dourdan, le 07 mai 2024  
Acte rendu exécutoire : Publié le :

7 mai 2024

Le Maire

Paolo DE CARVALHO

